



LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports **DEJEPS TENNIS**

Conditions préalables pour se présenter aux tests d'entrée

- Être ou avoir été classé 15/2
- Justifier d'une expérience d'enseignement d'au moins 90 heures sur une saison sportive ou être titulaire du CQP-AMT

TESTS D'ENTRÉE

Épreuve écrite

Test 1 : rédaction d'un courriel

Épreuve orale

Test 2 : présentation orale du parcours professionnel et du projet professionnel

Épreuves pratiques

Test 3 : démonstration technique en jeu des différents coups du tennis

Test 4 : direction d'une séquence pédagogique pour un groupe de 2 à 6 joueurs

Quand ? du lundi 25 au jeudi 28 juin 2018

De 8h30 à 18h

Où ? Au siège de la Ligue ARA

30 Rue Lionel Terray – 69500 BRON



CONTACTS

Centre de Formation
aux Métiers du Tennis
30 Rue Lionel Terray
69500 BRON

www.ligue.fft.fr/auvergnerhonealpes

Coordonnateur du Centre de Formation
Mustapha KOUIDER

Responsable Administrative
Cécile BRASSET

Tél. : 04 72 00 36 75 - 06 34 21 01 91

E-mail : cecile.brasset@fft.fr



Une formation en alternance (niveau III) plus proche des attentes des clubs

COORDONNATEUR DU CENTRE DE FORMATION – Mustapha KOUIDER

3 antennes de formation

Aubière (63) : responsable : Mustapha KOUIDER

Bron (69) : responsable : Stéphane LAGIER

Seyssins (38) : responsable : Pierre LACOUR

**Une équipe pédagogique spécialiste en
entraînement en enseignement, en préparation
physique et en méthodologie de projets**

Jours de formation

Aubière : lundi et mardi

Bron : lundi et mardi

Seyssins : jeudi et vendredi

Horaires de formation

Aubière : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

Bron : 8h30 – 12h et 13h – 16h30

Seyssins : 8h30 -12h et 13h 30-17h

FORMATION EN CENTRE = 728 h

Réparties en heures de face à face pédagogique comprenant les temps d'évaluation et en actions complémentaires avec l'équipe technique régionale ou les conseillers en développement de la ligue.

UC1 = 119 h « Concevoir un projet d'action »

UC2 = 77 h « Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action »

UC3 = 455 h « Conduire une démarche de perfectionnement sportif en Tennis »

UC4 = 35 h « Encadrer le tennis en sécurité »

Actions complémentaires = 42 h

FORMATION EN CLUB = 500 h minimum

Selon les principes suivants :

- Adapter les missions du stagiaire dans la structure pour assurer une cohérence entre le contenu de la formation en centre et la formation en club
- Organiser un tutorat de qualité

**Des solutions de
financement du coût de
la formation selon le
profil du stagiaire**



Sport et Animation Rhône-Alpes

PRISES EN CHARGE DU COÛT DE LA FORMATION

Plusieurs possibilités :

- Contrat d'apprentissage (pour les 18-25 ans) > CFA sport et Animation Rhône-Alpes
- Contrat de professionnalisation (jeune ou adulte) > Uniformalion
- Période de professionnalisation (salarié) > Uniformalion
- Plan de formation (salarié), Compte Personnel de formation CPF, Congé Individuel de Formation CIF
- Contrats aidés : Parcours Emploi Compétences PEC (ex CUI CA), Emploi d'avenir en cours
- Pôle Emploi, Région

